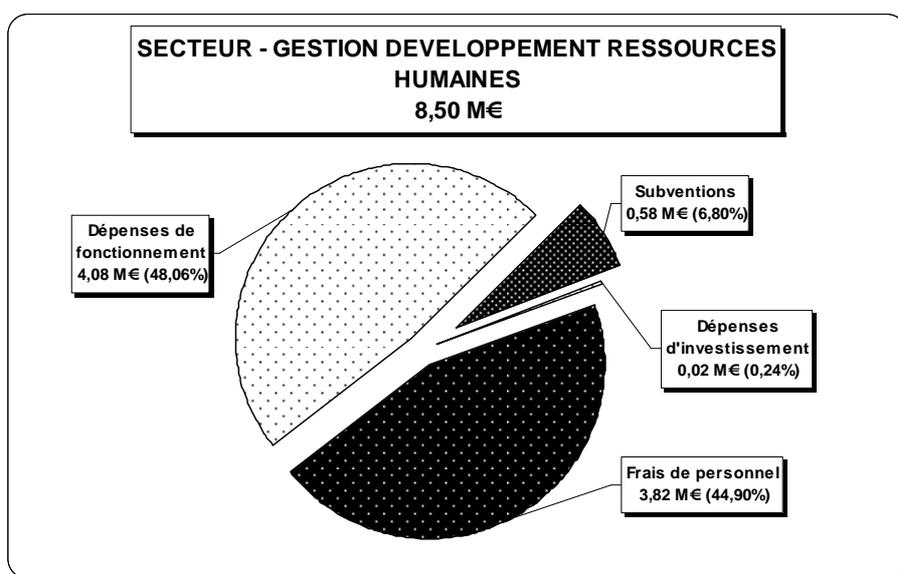


LA PERFORMANCE DE LA COLLECTIVITE

◆ La gestion des ressources humaines



Pour l'année 2013, le contexte budgétaire sera contraint, avec une progression de la masse salariale, de BP à BP, de 2,74 % marquée par :

- L'augmentation très importante des parts patronales avec une augmentation de 1,35 % du taux de la CNRACL en 2013 et qui sera renouvelée en 2014,
- L'influence de l'allongement de la durée de carrière qui diminue le nombre des départs potentiels à la retraite.
- La création d'équipements nouveaux qui nécessiteront des créations d'emplois (bibliothèques de quartier, équipements sportifs ...)

L'augmentation apparente de 2,74 % de la masse salariale correspond ainsi :

- à une croissance de 2,5 % à charges constantes, pour faire face au GVT, aux revalorisations statutaires et catégorielles, et aux recrutements indispensables
- à une augmentation des charges de 1,2 M€ liée à l'augmentation de la cotisation CNRACL
- à une diminution de 0,8 M€, liée à la prise en charge directe, par l'Ecole des Beaux Arts, de la rémunération de ses agents.

En 2013 seront mis en œuvre des contrats de service entre la Direction des ressources humaines et les Directions Générales, afin de renforcer la responsabilisation des directions en donnant une autonomie accrue dans leur prise de décision. Cette action permettra d'optimiser la gestion administrative par l'écriture de procédures collectives de fonctionnement en développant une communication managériale innovante.

Cet objectif de transversalité se décline sur plusieurs axes :

- La mise en œuvre d'indicateurs et tableaux de bord permettant notamment d'associer les directions au suivi de leur masse salariale,
- la mise en œuvre d'une politique salariale attractive avec notamment la revalorisation décidée du régime indemnitaire
- la mise en œuvre d'un nouveau plan de formation pour les encadrants qui doit soutenir les efforts de politique RH menés au sein des services et donner un socle commun de compétences à l'ensemble de la ligne hiérarchique de la Ville de Bordeaux.
- la réalisation d'un document unique de prévention des risques réalisé par le pôle spécialisé de la DRH et remis aux Directions Générales.
- la poursuite des actions liées au handicap, le maintien et le retour à l'emploi des agents devenus inaptes,
- la poursuite des mesures de résorption de l'emploi précaire et des non titulaires.
- l'action menée sur l'absentéisme de courte durée.

L'ensemble de ces mesures doit permettre, à travers des actions en faveur de l'encadrement et des agents, de renforcer le sentiment d'appartenance à la collectivité en travaillant sur les liens professionnels et les conditions de travail et de préparer, en la co-construisant avec l'ensemble des autres directions de la Ville, la nouvelle implantation à la cité municipale.

S'agissant de la Cité municipale, après les travaux de déconstruction de l'immeuble de la Croix du mail, les travaux de construction vont débuter en janvier 2013, avec une livraison prévue à l'été 2014. 7,2 M€ sont inscrits au BP 2013, au titre de la participation en capital de la Ville pour cette opération réalisée en partenariat public privé.

De nombreux groupes de travail sont par ailleurs en cours, pour définir les modalités d'entrée dans les lieux et de fonctionnement futur de la Cité.

◆ La gouvernance numérique « Bordeaux Cité digitale »

L'innovation numérique constitue un levier essentiel du développement de la ville, d'amélioration du cadre de vie de ses habitants, d'attractivité pour ses entreprises, mais aussi de performance organisationnelle et économique de notre collectivité.

Dans ce cadre, l'agenda 'Bordeaux cité digitale' se renforce pour engager de nouvelles actions à destination de tous, habitants, enfants, jeunes, seniors, touristes, entreprises..., pour une ville toujours plus ouverte, participative, solidaire et innovante.

Bordeaux territoire innovant et participatif (0,44 M€)

La Ville s'engage pour ses habitants, mais aussi auprès des entreprises de son territoire, à accompagner le développement d'une économie créative dynamique et propice à l'essor de la filière numérique. Ainsi, le programme ' Bordeaux territoire mobile NFC' piloté par la Ville en partenariat avec la CUB et l'Office du tourisme, a été retenu par l'État dans le cadre des investissements d'avenir (dotation de 3 M€ sur quatre ans, dont 1,03 M€ pour Bordeaux).

Pour le groupement, ce sera l'occasion de développer un bouquet de service cohérent et pratique à destination des usagers et des visiteurs visant à simplifier l'accès aux informations citoyennes en situation de mobilité, aux équipements sportifs et culturels de la Ville, au paiement du stationnement en surface et au contrôle d'accès, aux services à la personne, mais aussi un pass touristes et grands événements. La CUB complétera l'offre sur les aspects

transports et informations voyageurs. Le commerce est aussi intégré dans le projet par le développement du paiement par carte bancaire NFC et la fidélisation commerçants.

Le mouvement d'ouverture des données publiques de la Ville s'amplifiera par la mise en ligne de nouveaux flux de données, l'organisation d'événements participatifs avec les Bordelais, les universités, les écoles, les entreprises pour favoriser la transparence démocratique, l'innovation et la création de services.

L'open data et la 3D renforceront nos outils d'animation participative, de communication et d'aide à la décision.

La solidarité sous sa forme numérique s'attachera à réduire la précarité par le développement du Wi-fi gratuit sur les principales places : Pey Berland, Jean Moulin, la Victoire, Saint projet, Camille Julian, mais aussi dans les quartiers au Grand parc, aux Aubiers le Lac, à Bacalan... En complément, notre portail d'authentification 'Wi-fi Bordeaux' proposera des informations plurilingues sur la Ville, son action et son agenda.

Le bus de la Cité digitale, aménagé en salle de formation interviendra au plus près des habitants pour leur permettre d'être formés aux gestes essentiels d'Internet, et de bénéficier d'une connexion wi-fi gratuite.

Par ailleurs, les salles multimédias seront adaptées afin de répondre aux nouveaux besoins des usagers, dans les bibliothèques et dans les clubs seniors.

Plusieurs temps forts dans l'année viendront mettre en scène l'innovation digitale à Bordeaux. Ainsi, la troisième édition de la 'semaine digitale' réunira grand public, étudiants, jeunes et professionnels en mars prochain pour un événement à la fois studieux, curieux, festif, mêlant lieux de débats, de performances, d'innovations, autour d'un fil conducteur commun : «Le digital, ce pont entre les hommes».

L'aménagement numérique du territoire, enjeu d'attractivité majeur de la Ville (0,17 M€), se poursuivra pour répondre aux besoins des entreprises et des habitants. Ainsi, dans la continuité de son action, la Ville accompagnera d'une part les opérateurs pour développer progressivement la fibre sur l'ensemble du territoire, mais aussi les bailleurs pour qu'ils installent la fibre sur leurs immeubles de plus de douze logements. L'installation expérimentale de la fibre sur un quartier d'échoppe et l'arrivée des offres 4G sur Bordeaux dans le respect de la charte environnementale de la Ville seront favorisées.

L'agenda numérique prépare aujourd'hui l'école de demain (0,59 M€). Ainsi, la généralisation des TNI dans chaque classe élémentaire se terminera, avec une expérimentation en grande section de maternelle. Par ailleurs, la Ville déploiera dans des écoles pilotes, en lien avec 8 communes, un Espace Numérique de Travail (ENT) à destination notamment des élèves, des professeurs et des parents. Ce réseau sécurisé, favorisera la communication, l'échange, le partage, l'accès à des ressources éducatives en ligne, à des outils de messagerie, de blogs, de cahiers de liaison ...

A travers son soutien au projet GALAGO, retenu dans le cadre des Investissements d'Avenir et conjointement avec la direction des services départementaux de l'Éducation nationale et la Ville de Mérignac, la Ville expérimentera des tablettes numériques éducatives sur quelques écoles pilotes.

La Ville se mobilise pour développer tout un ensemble de services en ligne à la population, pour et avec les Bordelais (0,12 M€). L'accès à l'information sera simplifié notamment par une approche par publics avec des contenus accessibles à travers la Ville, chez soi ou en mobilité ainsi qu'à une meilleure diffusion de la culture numérique, en particulier auprès des jeunes. Ainsi, « bordeaux.fr » évoluera afin de moderniser son ergonomie et sa navigation au service d'un portail plurilingue, plus actuel, mobile proposant de nouveaux e-services. Il simplifiera l'accès aux informations sur la Ville et intégrera de façon plus visible les réseaux sociaux et la galaxie des sites thématiques de la Ville actuels et futurs.

Bordeaux tend à devenir une Ville numérique de proximité par l'implication et la contribution citoyennes, à travers les réseaux sociaux d'hyper proximité, ainsi que par la valorisation de ses fonds patrimoniaux culturels (0,53 M€). Le portail documentaire multimédia des bibliothèques, véritable bibliothèque numérique, ouvrira au premier semestre, et un nouveau service de prêts et retours des livres plus sécurisé et pratique, utilisant des étiquettes RFID, sera proposé aux usagers grâce à des automates de prêts.

Après le site du CAPC, de Bordeaux 2030, du musée d'Aquitaine et des beaux-arts, sera développé un site pour les Archives mettant ainsi en avant leurs fonds numérisés et donnant accès aux instruments de recherche. Une offre « visites multimédia » à destination des visiteurs des musées sera proposée.

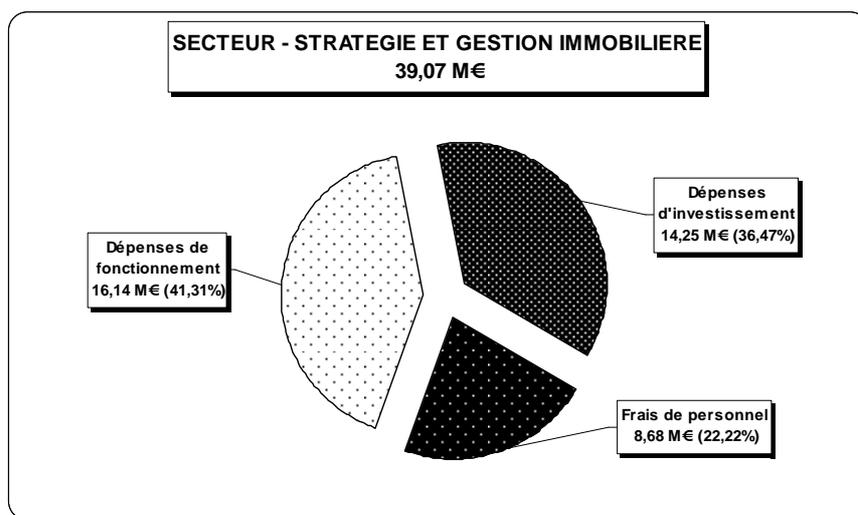
La performance des infrastructures informatiques et de télécommunication sont des enjeux stratégiques pour la Ville et le CCAS (0,85 M€).

Comme toutes les institutions publiques ou privées, Bordeaux est aujourd'hui confrontée à des enjeux économiques, technologiques et environnementaux importants nécessitant la mise en place d'une gouvernance numérique performante. Ainsi, la Ville est confrontée à l'explosion du volume de ses données, qui a doublé en deux ans, en raison de l'apparition concomitante de la dématérialisation des documents, la multiplication des mails, la numérisation de fonds patrimoniaux et la production de supports multimédias gourmands en espaces de stockage, 'le big data'. Aussi, afin de répondre rapidement et à des coûts maîtrisés aux demandes d'évolution exponentielle d'espaces de stockage complémentaires de la part des services une nouvelle architecture de stockage des données sera étudiée.

Le numérique représente une opportunité pour mieux répondre à la complexité croissante de la gestion des réseaux et aux défis énergétiques, climatiques et de développement d'usages pour les habitants. Aussi, pour la Ville, il convient d'intégrer la nécessaire interaction et mutualisation de ses réseaux pour offrir de nouveaux services à moindre coût aux usagers et faciliter l'interconnexion de tous ces objets, capteurs communicants qui s'installent dans la Ville pour la rendre plus facile et durable. Ainsi, l'architecture cible de la Ville sera définie et mise en œuvre progressivement avec une première phase de déploiement de notre cœur de réseau multiservice.

La sécurité de l'information doit évoluer en matière de gouvernance d'une vision technique à une vision stratégique. Ainsi, plusieurs actions seront menées visant à renforcer notre conformité réglementaire notamment sur l'homologation des télé-procédures, à renforcer la maîtrise et le contrôle des risques par le déclenchement d'audits (0,39 M€).

◆ **Stratégie immobilière et économies d'énergie**



Le budget des fluides alimentant l'ensemble des bâtiments municipaux représente 7 M€. La maintenance technique des équipements s'élèvera à 4,9 M€. Rappelons que le patrimoine municipal représente une surface utile d'environ 1 million de m².

Un budget d'investissement de 3,3 M€ traduit la vobnté de poursuivre une politique d'économies d'énergie et de développement d'énergies renouvelables efficace dans les bâtiments municipaux.

Les ateliers seront dotés d'un budget de fonctionnement de 1,2 M€ pour assurer l'entretien courant des immeubles municipaux. L'effort d'investissement se poursuit sur l'acquisition de machines performantes (0,14 M€) pour améliorer les conditions de travail et l'efficacité des agents.

◆ **Moyens opérationnels d'exploitation et logistique**

Logistique et Moyens Généraux

En 2013, les achats de mobilier seront limités, seules les directions n'ayant pas vocation à intégrer la future cité municipale se verront attribuer du mobilier neuf, en cas de besoin. Dans un objectif d'efficience, les efforts seront maintenus en vue de contenir les frais d'affranchissement.

2013 sera l'année de livraison du nouveau magasin mutualisé municipal qui réunira, au sein d'un seul service et dans des locaux modernisés et mis aux normes, les stockages destinés à l'activité des directions de l'éducation, de la petite enfance, du pôle senior, de l'habillement et de la logistique.

◆ **Moyens opérationnels d'exploitation**

1 M€ seront consacrés à la maintenance du parc automobile hors frais de carburant. Dans le cadre de sa politique d'optimisation des moyens, la Ville consacrera 0,7 M€ au renouvellement de sa flotte de véhicules utilitaires et d'engins et élargira la stratégie de location longue durée (0,53 M€) principalement consacrée aux voitures, aux véhicules utilitaires munis de systèmes hydrauliques.